



Canadian Association
for Graduate Studies

301-260 St. Patrick St.
Ottawa ON K1N 5K5

Association canadienne
pour les études supérieures

301-260 rue St. Patrick
Ottawa ON K1N 5K5



L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) est l'organisation nationale qui fait la promotion de l'excellence, la fait progresser et l'encourage dans les études supérieures et la recherche universitaire. L'ACES a été fondée en 1962 et fournit un lieu de dialogue et de coopération pour ses membres - 60 universités canadiennes, ainsi que d'autres établissements et organisations ayant un intérêt pour les études supérieures.

Les membres de l'ACES comprennent des établissements qui décernent des diplômes dans toute une gamme de sujets universitaires. Le mandat de l'ACES est de soutenir tous ces établissements, ainsi que la faculté et les étudiants qui y sont engagés.

L'ACES soutient la décision inter-conseils de faire la transition vers l'harmonisation de ses politiques de diffusion de la recherche. La disponibilité des résultats des recherches financées par l'État est appropriée et importante. Elle est appropriée, car les travaux financés en grande partie par l'État devraient être largement disponibles. Elle est importante, comme souligné dans le projet de politique, parce que la technologie a modifié la façon dont la recherche est effectuée et communiquée.

L'ACES soutient les principes soulignés dans le projet de politique destiné à guider les organismes dans la promotion du libre accès aux publications de recherche:

- S'engager pour la liberté académique et le droit de publier;
- Maintenir des normes élevées et une excellente qualité de recherche en s'engageant pour l'ouverture, l'intégrité et l'éthique académiques;
- Promouvoir les meilleures pratiques et normes de recherche reconnues dans toutes les disciplines, accueillir favorablement les pratiques et normes émergentes et les partager;
- Faire avancer la recherche académique, la science et l'innovation;
- Diffuser efficacement des résultats de recherche; et
- Aligner les activités, les programmes et les politiques entre les organismes canadiens et internationaux de financement de recherches.

L'ACES souligne qu'il existe des défis dans une transition rapide vers le libre accès complet. Cela comprend la façon dont certaines revues savantes publiant des articles en sciences humaines et sociales continuent à opérer. Il est important que la viabilité financière des associations et des revues soit assurée pendant la transition vers un accès ouvert. L'ACES reconnaît l'engagement du CRSH pour continuer à financer les revues savantes grâce à son Programme d'aide à l'édition savante durant la transition.

La politique inter-conseils proposée vise à assurer que le Canada soit prêt à fonctionner pleinement sur la scène internationale. Le succès de la politique et son utilité dépendront du fait que les données déposées devront être dans des formats très accessibles à long terme.

L'ACES accepte qu'il y ait des différences quantitatives et qualitatives dans les données et les renseignements de recherches des différentes disciplines. L'ACES suggère que les exigences de l'IRSC pour le dépôt des «données de recherche bio-informatique, atomique et moléculaire coordonné





Canadian Association
for Graduate Studies

301-260 St. Patrick St.
Ottawa ON K1N 5K5

Association canadienne
pour les études supérieures

301-260 rue St. Patrick
Ottawa ON K1N 5K5

CAGS 1962 **50** ACES 2012

dans la base de données publique appropriée (p. ex. les séquences génétiques déposées dans la GenBank) immédiatement après la publication des résultats de recherche» sont appropriées pour les domaines de recherche cités en référence.

L'ACES ne soutient pas l'extension de telles exigences pour les autres données de recherche en science, sciences sociales et sciences humaines, car il y aurait des défis significatifs pour formater et conserver de telles données dans des dépôts institutionnels. Le fait d'exiger que les données soient accessibles pour le public en général créerait beaucoup de demandes difficiles à satisfaire pour les chercheurs et les bibliothèques.

L'ACES n'a pas d'objection à l'extension de l'autre critère de l'IRSC selon lequel les *chercheurs* «conservent les données originales pendant un minimum de cinq ans (ou plus longtemps si d'autres politiques s'appliquent)» pour ces autres disciplines/champs; et les rapports de fin de subvention comprennent des renseignements sur la localisation des dépôts de publications et/ou le statut d'accès ouvert des publications de revues savantes.

Soumis par l'Association canadienne pour les études supérieures

Décembre 2013